

Les femmes en marche... l'Histoire s'emballa !

Quizz autour de la *Révolution française de 1789* et de la *Marche des femmes sur Versailles des 5 et 6 octobre 1789*

1 - Quand commence et termine la Révolution française ?

entre mai 1789 et l'ouverture des Etats Généraux reconsidérant l'organisation politique de la Nation française et septembre 1791, moment où la monarchie constitutionnelle débute sur la base de la première Constitution française.

entre mai 1789 et l'ouverture des Etats Généraux reconsidérant l'organisation politique de la Nation française et le coup d'Etat de Napoléon Bonaparte des 9 et 10 novembre 1799, instaurant un nouveau régime : le Consulat.

entre mai 1789 et les 20,21 et 22 septembre 1792, lors de l'abolition de la monarchie absolue et de l'instauration de la Première République.

2 - Quelles sont les causes de la Révolution française de 1789 ?

Une crise économique sans précédents sévit en France : le peuple français souffre du chômage, de la famine...

Le Siècle des Lumières a petit à petit fait son chemin dans l'esprit des français et le désir de voir les hommes libres et égaux en droits devient une revendication politique.

Depuis des mois, des forces nouvelles libérales poussent le régime monarchique à partager ses pouvoirs.

Malgré les demandes constantes du peuple au roi de reconsidérer sa position de monarque, ce dernier refuse les changements.

Les paysans, un peu partout sur le territoire français, remettent en cause la féodalité et le fait qu'eux-mêmes, leur famille et les terres qu'ils travaillent appartiennent aux nobles. Ils se révoltent contre les impôts en tout genre qu'on leur impose.

Les aristocrates sentent le vent de la révolte et de la rébellion, ils ont peur et certains d'entre eux quittent la France avec leur richesse, ce qui aggrave la situation économique.

3 - Que s'est-il passé entre le 5 mai 1789, début des Etats Généraux réclamant une redistribution des pouvoirs, et la Marche des femmes sur Versailles les 5 et 6 octobre 1789 ?

Le 5 mai 1789, des Etats Généraux regroupant les 3 ordres qui gouvernent avec le roi ont lieu. Ces 3 ordres sont : la Noblesse composée des membres de l'aristocratie, le Clergé constitué des membres de l'Eglise, le Tiers Etat composé des représentants du peuple. Jusqu'à cette période, lors du vote de nouvelles lois, chaque ordre représentait une voix. Le Tiers Etat avait donc le sentiment que le peuple était moins bien représenté que les aristocrates et les hommes d'église qui s'entendaient plus ou moins ensemble. Le Tiers Etat demande donc que les modalités de vote changent et que chaque membre de chacun des ordres représentent une voix.

Le 17 juin, le roi n'entendant pas cette revendication et ignorant la demande du Tiers Etat, les députés du Tiers Etat se constituent eux-mêmes en Assemblée Nationale et décrètent le même jour l'interdiction de levée d'impôt non vérifiée ou autorisée par cette Assemblée Nationale.

Le 20 juin dans la salle de sport du roi à Versailles, les députés de l'Assemblée nationale se promettent de ne pas se quitter avant de doter la France d'une Constitution : c'est le Serment du Jeu de Paume.

Entre le 20 juin et le 9 juillet, des débats, des négociations, des tractations, des menaces, des manigances, des alliances... auront lieu. Le roi essaiera de dissoudre cette Assemblée, en vain... Il n'y réussira pas car des membres du Clergé vont s'y allier. Il va

Les femmes en marche... l'Histoire s'emballa !

alors y envoyer des membres de l'aristocratie pour qu'ils participent à l'écriture de cette constitution et limiter ainsi les dégâts.

Le 9 juillet, la monarchie française est constitutionnelle grâce à l'application de la première Constitution reprenant les fondements du nouveau régime politique français.

Dans sa lancée, l'Assemblée se met à rédiger une Déclaration des droits de l'homme. Necker, le premier ministre du roi participe à cette rédaction. Le roi le renvoie de ses fonctions, l'accusant d'être le responsable de cette revendication. Il montre ainsi au peuple français qu'il refuse de voir une Déclaration des Droits de l'homme être associée à sa monarchie : il refuse donc l'idée que les hommes sont égaux en droits... Les français, et les parisiens plus particulièrement, sont en colère et se révoltent.

Le 14 juillet, les parisiens prennent la Bastille où le roi enfermait les personnes qui étaient une menace pour son régime, c'était donc un symbole de la monarchie absolue et de l'oppression du peuple. Le roi prend peur et rappelle Necker. La monarchie absolue est finie !

C'est alors l'anarchie un peu partout en France, les paysans brûlent les demeures féodales, les parisiens continuent de montrer leur mécontentement... L'Assemblée se réunit le 4 août et cherche un moyen de stopper toutes ces émeutes. Les discussions portent essentiellement sur la légitimité des droits féodaux.

Le 11 août, un décret déclare l'égalité civile et fiscale : c'est donc l'abolition de tous les droits féodaux.

Le 26 août, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen est adoptée par l'Assemblée. Les droits à la liberté, la sécurité, à l'égalité de tous devant la loi et le principe de souveraineté du peuple (et non plus une royauté de droit divin) en sont les fondements.

Cependant, les discussions entre des groupes d'opinions différentes sur le mouvement à suivre lors des Assemblées sont loin d'être paisibles : les Monarchiens veulent conserver une monarchie constitutionnelle forte comme en Angleterre et désirent une Assemblée à deux chambres donnant à la royauté plus de pouvoir, les Républicains refusent.

De plus, le roi, lui, ne cherche qu'à retourner la situation et à faire disparaître l'Assemblée et il n'a toujours pas signé la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Dans les rues, les rumeurs les plus folles se propagent : *le roi voudrait étouffer la révolution par la force...*

Paris n'est pas correctement alimenté en blé, le pain se fait rare...

Les 5 et 6 octobre, les femmes se soulèvent et réclament du pain. Elles se mettent en marche sur Versailles pour le réclamer directement au roi.

4 - Qui règne donc au moment des 5 et 6 octobre 1789 ?

Louis XVI, seul.

Louis XVI et l'Assemblée Nationale créée le 17 juin, avec laquelle il aurait dû partager son pouvoir... mais son comportement est ambigu...

L'Assemblée Nationale du 17 juin 1789.

5 - Quelles sont les conséquences de la **Marche des femmes sur Versailles** ?

Aucune ! La vie reprend son cours : le roi reste ambigu sur le partage des pouvoirs et continue de comploter pour anéantir l'Assemblée Nationale.

Les femmes vont obtenir du pain et vont gentiment rentrer chez elles à Paris.

Les femmes vont obtenir du pain et les Républicains qui se trouvaient avec elles dans leur marche, obtiennent du roi qu'il gouverne de Paris (lui et sa famille vont donc être escortés de Versailles au Palais Royal de Paris) et qu'il signe la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen.

Les femmes en marche... l'Histoire s'emballer !

6 - La Révolution française prend-elle fin ?

Oui !

Non, elle prendra fin le 10 novembre 1799 avec le coup d'Etat de Napoléon Bonaparte et l'instauration du Consulat I.

Non, elle prendra fin le 22 septembre 1792 avec l'abolition de la monarchie et l'instauration de la Première République.

7 - Que se passe-t-il entre les 5-6 octobre 1789 et le 22 septembre 1792 ?

A partir d'octobre 1789, l'Assemblée siégera aux Tuileries composés de députés d'opinions politiques différentes ; le visage de la politique française va se dessiner peu à peu. Des conflits assez forts vont avoir lieu entre monarchistes (groupe d'extrême droite), monarchiens (à droite, ils sont pour une monarchie constitutionnelle) républicains modérés (centre droit) et les Girondins, les Jacobins, les Cordeliers ou Montagnards (groupes qui vont se situer en fonction des débats de la gauche à l'extrême gauche)... Il s'agira alors pour chacun de ces groupes de faire gagner leurs points de vue. De nombreux conflits de pouvoir auront lieu durant cette période.

L'Assemblée constituante va réorganiser la France administrativement (décentralisation, création de départements, de conseils généraux...)

Napoléon va s'immiscer dans la vie politique en tant que Républicain.

Les biens français de l'Eglise catholique vont être nationalisés pour remplir les caisses de la monarchie constituante ; le Pape condamnant cette décision, cela va diviser les français du point de vue religieux.

La Déclaration des droits de l'homme va mettre l'accent sur la liberté, l'égalité; la sécurité et la propriété.

8 - Que se passe-t-il entre le 22 septembre 1792 et le 10 novembre 1799 ?

La Première République va être le régime politique français : le républicains profitent des troubles économiques, des divisions du clergé et de la non-détermination du roi pour reprendre le contrôle de l'Assemblée, ils déclarent active la Première République et abolissent la monarchie.

Le 21 janvier 1793, Louis XVI est guillotiné. Les aristocraties autour de la France sont indignées, s'allient entre elles pour entrer en guerre contre la République française. Elles sont soutenues sur le territoire français par des groupe royalistes, dont les Chouans en Vendée.

Ces menaces internes et externes vont pousser Robespierre à jouer le dictateur, on parle de la Terreur : c'est la mise en place d'un régime où toute personne suspectée d'être contre la République est condamnée et le plus souvent guillotinée... La guillotine devient d'ailleurs le symbole indissociable de la Terreur.

Marie-Antoinette, épouse de Louis XVI, est à son tour décapitée le 15 octobre 1793.

En 1794, la mort de Robespierre mettra fin à la Terreur. Cela ne va pas pour autant arrêter les conflits entre tous les groupes divergents, les uns pour un retour à la monarchie constitutionnelle, les autres la conservation d'une République plus modérée. La guerre des idées (entre le centre droit et l'extrême gauche) est associée à des emprisonnements, des insurrections (des *sans-culottes* et des *montagnards*), des batailles (en Bretagne, notamment)

De 1795 à 1799, le Directoire est fondé par la Constitution de l'an III : 2 assemblées élues au suffrage censitaire gouvernent avec 5 directeurs. Les républicains modérés ont imaginé ce régime compliqué pour éviter la dictature d'un chef ! Cependant, à l'intérieur des Assemblées, les divergences politiques entre royalistes et républicains désireux d'aider le peuple, les sans-culottes... font rage. De plus, la guerre contre l'Europe monarchique continue...

Les femmes en marche... l'Histoire s'emballer !

Cette guerre permet à Napoléon Bonaparte de révéler ses talents militaires et ses ambitions politiques. Il met fin au Directoire le 10 novembre 1799 par un coup d'Etat et met en place le Consulat.

9 - Comment définiriez-vous cette **marche des femmes du 5 et 6 octobre 1789** ?

décisive : à partir de là, les parisiens et français vont douter du roi : ils n'auront pas confiance en lui et en sa capacité à moderniser la monarchie. C'est donc le début de conflits constants entre monarchiens et républicains.

anecdotique : sans grande importance, en fait !

manipulée : ce ne sont pas vraiment les femmes qui dirigent cette marche, elles ont été manipulées par plusieurs forces (les Républicains d'un côté et des hommes de la faction du Duc d'Orléans de l'autre) afin de faire tomber le roi.

10 - 1799 et le coup d'Etat de Napoléon marquent-ils définitivement la fin de la Révolution française ?

Oui !

Pas vraiment : après le Consulat et le premier Empire de Napoléon, de nombreux conflits marqueront l'histoire de France et auront un impact sur le régime politique français qui changera beaucoup : il y aura la Première Restauration de la Monarchie avec Louis XIV en 1814, les Cent-Jours avec le retour de Napoléon et l'arrivée de son fils Napoléon II en 1815, puis une Seconde Restauration avec Louis XVIII en 1815, puis Charles X en 1824, La Monarchie de Juillet avec Louis-Philippe Ier en 1830, la Seconde République avec Louis-Napoléon Bonaparte (le neveu du premier) qu'il transformera en Second Empire en 1848, et enfin il faudra attendre 1871 pour voir la Troisième République s'établir durablement.